

L'ENQUÊTE

Des vies sauvées grâce aux radars

Les radars sauvent des vies. Ce sont là les conclusions d'une étude d'impact sur l'accidentologie dans les zones de radars automatiques réalisée par la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM). Cette étude a comparé les données de l'accidentologie sur les cinq ans (2000-2005) qui précèdent la mise en service des huit radars, les plus anciens installés en 2005-2006, avec les cinq années qui suivent leur installation (2005-2010). Selon la DDTM, 6 personnes sont décédées sur la période 2005-2010 contre 40 sur 2000-2005. La direction a comptabilisé 6 accidents mortels sur 2005-2010 contre 30 sur 2000-2005. Les radars étudiés sont ceux installés sur les communes de Tresques, Les Angles, Les Salles-sur-Gardon, Nîmes (RN 106 sens Nîmes-Alès), Redessan, Aubord, Sabran et Saze. Ainsi, sur la zone d'implantation du radar automatique situé aux Angles (sens Nîmes-Avignon), la DDTM recense, entre 2000 et 2005, sur un tronçon de 2 km avant et 2 km après le radar, 19 accidents, dont 6 mortels ayant provoqué 9 décès, 4 blessés graves et 15 blessés légers. Après la mise en service du radar, entre 2005 et 2010, sur le même tronçon, l'étude comptabilise 2 accidents, dont aucun mortel ou blessé grave et 2 blessés légers.



MÉTÉO

8 HEURES



11 HEURES



14 HEURES



17 HEURES



AIR



● **CET INDICE** de la qualité de l'air (de 1 bon à 10 mauvais) est fourni par Air-LR. Plus sur www.air-lr.org.



LOISIRS

● **MISS ALÈS** Qui succédera à la belle Charlotte Mussard pour représenter Alès ? Réponse samedi soir. En effet, l'élection de Miss Alès se déroulera samedi soir au parc des expositions à Méjannes-lès-Alès. Et messieurs, pas d'inquiétude, *Midi Libre* publiera la liste des candidates avant l'élection.



AGENDA

● **LOTO PCF** La section PCF d'Alès organise un loto dimanche 19 février. Rendez-vous à 16 h au Prolé, 30, rue Beauteville à Alès. Cartons pleins et quines au programme.

EMPLOI

Amadoph : menaces de licenciement



Le personnel de l'Amadoph était en grève hier après-midi après l'annonce d'une restructuration du personnel administratif. La direction envisage 6 licenciements économiques et la modification d'un contrat, précisent les représentants du personnel. Sur un effectif administratif de 15 personnes. « *Les salariés craignent des répercussions sur le travail des intervenantes au détriment des bénéficiaires de l'aide à domicile* », explique une syndicaliste. L'Amadoph emploie 249 personnes sur le bassin alésien avec 1 300 bénéficiaires de l'aide à domicile.

JEUNESSE

Forum à Rochebelle



Hier soir, les jeunes de Rochebelle, Cauvel et La Royale ont pu exprimer leurs attentes en matière d'équipement et de vie associative lors du forum organisé par Pierre Martin et l'équipe municipale en charge de ce dossier. S'ils rêvent d'avoir leur propre club de football, ils ont aussi évoqué les relations avec la police. L' élu a, lui, regretté la recrudescence des feux volontaires dont Rochebelle, en particulier, pâtit depuis quelques semaines.

Photo ALEXIS BÉTHUNE



Des billets colorés pour faire ses emplettes chez les commerçants partenaires.

Photo DR

En Ardèche, on paye en lucioles ou en euros

Économie | Une monnaie complémentaire locale a été mise en place il y a près d'un an.

Des billets plutôt originaux sont en circulation dans le sud Ardèche depuis près d'un an. Cette monnaie complémentaire locale a pris le nom de luciole, dénomination choisie par l'initiatrice du projet, Marie-Christine Baudin. Cette dernière s'est lancée dans cette aventure qui, petit à petit, commence à se faire une place. Désormais, chez certains commerçants ou artisans du sud Ardèche, on peut payer avec cette monnaie.

Une monnaie complémentaire locale, qu'ès aco ?

Ce système économique alternatif se développe un peu partout en France : chaque monnaie possède son nom, sa valeur, sa zone géographique. En Ardèche, une luciole vaut un euro, elle s'étend des Vans jusqu'à Privas. Cette monnaie est légale car elle est complémentaire de la monnaie nationale et non concurrente. En pratique, c'est tout simplement un bon d'échange entre des personnes et des prestataires. Cela permet de dynamiser le commerce local et ainsi de favoriser le circuit court. « *Et également de recréer du lien social et d'ouvrir les consciences* », ajoute Marie-Christine Baudin. Seuls les professionnels peuvent demander la reconversion d'un éventuel surplus. En effet, les euros "échangés" ou plutôt convertis contre des lucioles sont déposés à la Nef. Cette banque éthique est hébergée par le crédit coopératif. Ces euros vont soit soutenir des projets connus par l'association ou être utilisés dans des valeurs éthiques et non

comme certains produits financiers qui servent à l'armée ou aux industries... Chaque utilisateur sait donc à quoi va servir son argent.

Cette monnaie est également indépendante car elle existe sans aucun financement public, même si depuis peu une demande de subventions a été déposée pour pouvoir salarier une personne au vu du succès grandissant du système. Certains salariés sont même payés en lucioles sur la base du volontariat. Ce qui prouve que le système prend une certaine ampleur en Ardèche.

Une expérience similaire était en cours de réflexion sur le bassin alésien il y a quelques mois. Peut-être verra-t-on arriver dans quelque temps une monnaie équivalente ?

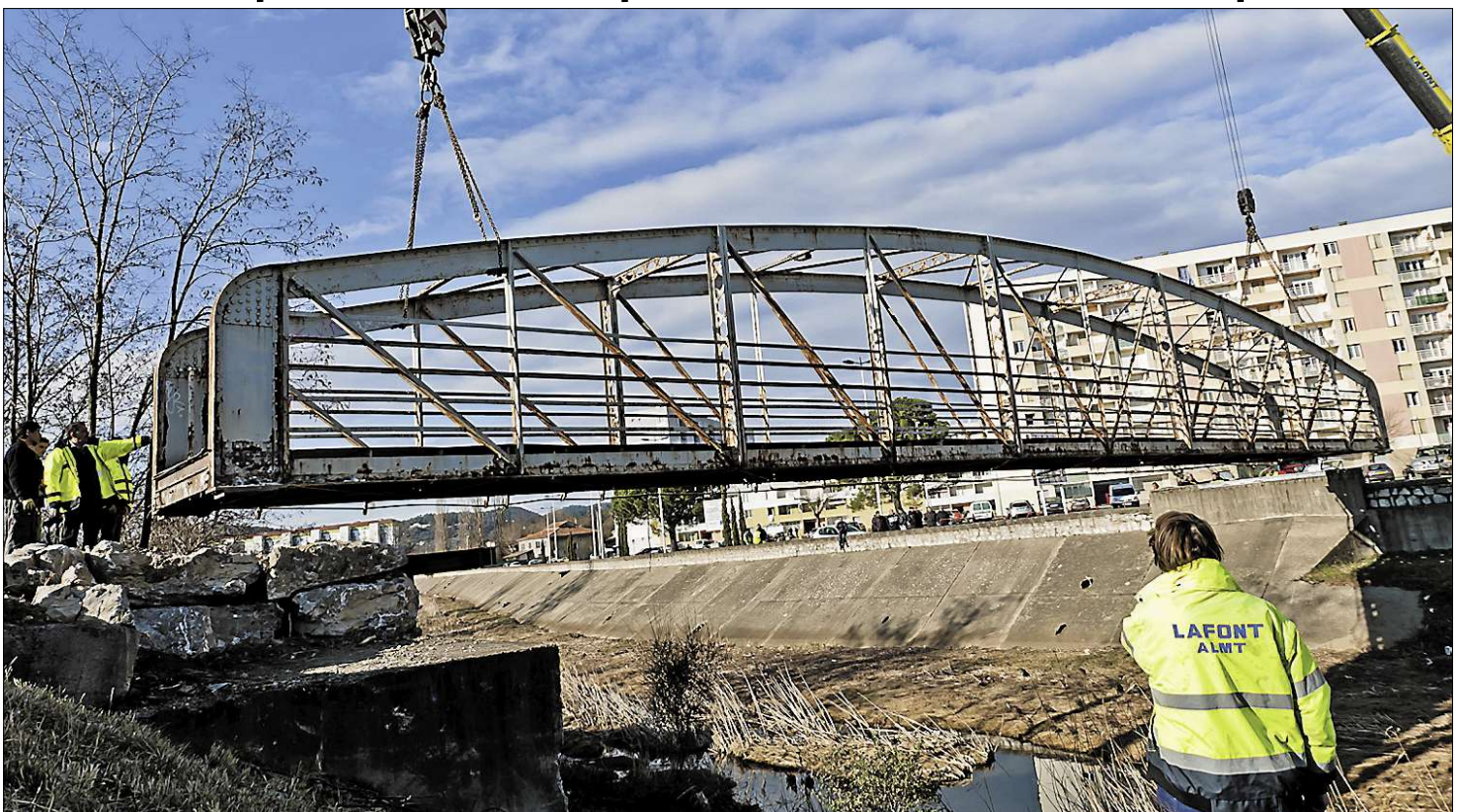
LAURE DUCOS

PRATIQUE

Comment adhérer

Pour utiliser les lucioles, il suffit d'adhérer à l'association éponyme. L'adhésion s'élève à 12 € par an et aide au fonctionnement. Déjà 80 particuliers utilisent cette monnaie chez 45 prestataires que ce soit dans l'alimentaire, le bien-être, la restauration, l'informatique, le panel est finalement plutôt large. 9 000 lucioles, soit 9 000 euros sont en circulation avec des coupures de 1, 2, 5, 10 et 20 lucioles, sous forme de billets. Plus de renseignements sur lucioles07@orange.fr ou ce matin sur le marché de Joyeuse ou aujourd'hui à 15 h à la Biocoop d'Aubenas.

L'IMAGE La passerelle du quartier des Cévennes déplacée



Le vaste programme de rénovation urbaine du quartier des Cévennes continue. Hier, c'est la passerelle piétonne reliant les Allemandes aux

Cévennes qui a été déplacée pour que les travaux de désenclavement du quartier puissent avancer. Par la suite, cette dernière disparaîtra pour laisser

place à un pont et un giratoire. Outre le désenclavement, la réhabilitation de plusieurs immeubles a déjà été effectuée.

Photo JORDY MOHARIC

BOGUES ET BUGS

Auto-écoles

Prochain rendez-vous, avec le procureur

Les apprentis conducteurs appartenant aux auto-écoles Scolieri à Alès et Boyer à Saint-Ambroix peuvent se rendre en mairie, d'Alès et de Saint-Ambroix pour signer la lettre collective qui sera remise au procureur de la République pour pouvoir réclamer en justice le remboursement des frais avancés. Vendredi, à partir de 15 h 30, chaque personne concernée pourra se rendre au rassemblement prévu devant le tribunal d'Alès. La lettre collective et les lettres personnelles seront donc remises au procureur à cette occasion.

Politique

La permanence de Suau se fera sans goûter

Une erreur s'est glissée dans notre édition d'hier annonçant la permanence de Jean-Michel Suau qui se déroulera cet après-midi de 14 h 30 à 17 h. En effet, la petite brève se terminait par : « *Un goûter sera offert, cordiale invitation à tous.* » Or, il n'a jamais été question de goûter dans le communiqué du conseiller général. Maintenant si une personne est intéressée pour amener une ou deux galettes, ça ne devrait pas poser de problème...

Travaux Armand Thierry en chantier

Décidément les commerces du centre-ville se refont une beauté. À l'instar de l'enseigne Armand Thierry où des ouvriers ont commencé hier, la démolition qui devrait durer deux semaines. Par la suite, il faudra décorer. Donc, le commerce devrait rester fermé pendant près d'un mois. La nouvelle collection d'été sera donc présentée à la réouverture.